

L'enseignement de la poésie : l'espace d'un échange interculturel

JALEH KAHNAMOUIPOUR
Université de Téhéran, Iran

La question de l'inscription d'un enseignement littéraire dans les programmes de FLE, comme on l'a maintes fois montré dans différents articles et interventions sur la didactique du français aux étrangers, nous engage immédiatement à aborder les délicats rapports entre texte et culture. Outre l'aspect esthétique du texte littéraire, dans toute approche textuelle, une série de valeurs venant de la structure psychique de l'individu et de son adaptation sociale est mise en branle. Face à un poème cet ébranlement peut devenir plus fort et le récepteur peut ne pas déchiffrer le sens, comme il le ferait dans sa propre langue.

Dans le présent article, je me propose de montrer que l'inscription de la littérature française dans les programmes de FLE, en particulier celle de la poésie française, non seulement accroît et développe la compétence linguistique, de communication, de lecture, de compréhension au contact d'œuvres littéraires, mais sensibilise l'apprenant à un échange de cultures, car à tout moment, il a l'occasion de faire une comparaison entre les images poétiques et les figures de style de cette littérature cible et celles de la sienne. Bien sûr, tout dépend de l'âge de l'apprenant, ici il s'agit d'un enseignement qui conviendrait aux adolescents et aux adultes. Cependant, pour que cette approche des textes poétiques ouvre à l'intertextualité ou au comparatisme, il faut avoir recours à la lecture, à la compréhension de la poésie française et à la traduction de cette poésie dans la langue maternelle et vice-versa.

Pourquoi la poésie ?

Daniel Briolet, professeur à l'Université de Nantes, dans son ouvrage intitulé *Lire la poésie française du XX^e siècle*, écrit :

« Plus que jamais la poésie est aujourd'hui travail sur le langage, exploration de l'infinité de ses possibles face à mille menaces d'uniformisation linguistique. Celles-ci résultent indirectement d'une accélération sans fin des mutations technologiques issues de la révolution industrielle. L'aventure de la poésie moderne est donc aventure d'exploration, de connaissance, de découverte. Aventure d'être et aventure de langage, elle mérite d'être connue et authentiquement partagée. »¹

En effet les divers registres de langue pratiqués dans la poésie des grands poètes, l'emploi fréquent de certains temps verbaux, la répétition de certains tours syntaxiques dépassent la seule imprégnation de la langue et de sa culture. Ajoutons encore à ces intérêts un atout majeur : du fait de son associa-

¹ D. BRIOLET, *Lire la poésie française du XX^e siècle*, Paris, 1997, Dunod, p. 10.

tion à une mélodie et à un rythme, la poésie est un instrument d'exercice de prononciation. L'Iran étant un pays où les poèmes s'affichent sur les murs des marchés, sur la carrosserie des bus et des camions, où sont nés bon nombre de grands poètes connus internationalement, la poésie fait partie de la vie de tous les jours du peuple iranien. Tout Iranien, quel que soit son niveau d'étude, s'intéresse à la poésie et y est sensibilisé. Nos jeunes ont l'habitude d'assister à des soirées où les parents et les grands-parents récitent, par cœur, des poèmes, faisant des jeux de rimes, des soirées où, en recourant au recueil des poèmes de Hafez, chacun cherche à trouver une réponse à son propre vœu. C'est peut-être pourquoi, en Iran, l'enseignement de la poésie dans les programmes universitaires de la didactique d'une langue étrangère n'a jamais suscité de polémique de la part des universitaires. Les programmes recommandant d'accorder une place importante à la poésie, les concepteurs des manuels rédigés en Iran lui font une large place. Mais il ne suffit pas que la poésie soit apte à plaire aux apprenants, il faut aussi – et surtout – qu'elle se prête à l'exploitation en classe de FLE du fait de ses qualités linguistiques et culturelles, mais aussi auditives et expressives.

Comment exploiter un poème ? Par quel procédé ?

Les études sur l'approche de tout texte littéraire, y compris la poésie, nous ont appris que *les critères de « poéticité » ne sont pas fixés une fois pour toutes*¹ et que, selon les lieux et les temps, les conceptions changent. Donc, face à un texte poétique dans la langue cible, un lecteur étranger peut avoir une conception totalement différente de celle d'un lecteur autochtone. Les théoriciens de la réception ont toujours insisté sur le fait que le lecteur ne découvre jamais un texte sans posséder au préalable un certain nombre de connaissances qui lui permettent de le situer par rapport aux textes antérieurs – surtout ceux qui appartiennent à sa propre culture – et de porter sur lui des jugements appréciatifs.

Hans-Robert Jauss dit que *« toute œuvre suppose l'horizon d'une attente, c'est-à-dire d'un ensemble de règles préexistant pour orienter la compréhension du lecteur (du public) et lui permettre une réception appréciative »*². Donc on peut dire qu'un texte littéraire, y compris un poème, est prévisible : il suffit de lire son titre pour pouvoir se faire une idée de ce qui va suivre.

L'étude préalable

Une étude solide des composantes lexicales et syntaxiques d'un poème s'impose au préalable. Tout poème peut comporter des termes qui ne font pas encore partie du vocabulaire des apprenants. Pour habituer ces derniers à consulter régulièrement le dictionnaire, l'enseignant peut proposer, pour les mots qu'il estime inconnus, les définitions présentées soit en désordre, soit en « vrai ou faux ». Ces exercices variés permettent de tirer parti des divers

² J.-P. GOLDENSTEIN, *Entrées en littérature*, Paris, 1990, Hachette, coll. F, p. 20.

³ H.-R. JAUSS, « Littérature médiévale et théorie des genres », in *Poétique*, n° 1, 1970, p. 82.

phénomènes lexicaux présents dans la poésie, tels que la dérivation de certains mots, les synonymes, les antonymes, les registres de langue, etc.

Ensuite, afin de donner à l'apprenant le moyen d'exploiter la construction globale du texte, des exercices sous forme de questionnaires à choix multiples paraphrasant les paroles de la poésie seront les bienvenus. Des exercices de versification peuvent aussi donner une possibilité d'approche formelle qui n'est pas sans rapport avec le contenu.

Une fois le problème des difficultés lexicales et syntaxiques réglé, d'autres obstacles peuvent apparaître. Toute poésie peut faire référence à des réalités socioculturelles, vécues ou connues par un public déterminé, mais qu'un lecteur étranger peut ignorer. Le professeur est là pour livrer la clé des énigmes en donnant des explications extérieures au texte mais nécessaires à sa compréhension. Cela n'empêche pas qu'il doit rester ouvert à toute interprétation venant de la part de l'étudiant, pour que celui-ci se montre actif face au texte donné. Ainsi, il apprend à construire des repères dans sa culture initiale et à les comparer avec ce qu'il découvre dans la culture française.

En fonction de leur propre culture, les apprenants reçoivent les textes, poétiques ou autres, de manière assez diversifiée. Dominique Maingueneau perçoit même dans cette divergence de réception une partie intégrante du plaisir ressenti par le lecteur : « *le déficit interprétatif étant compensé par exemple par un sentiment de dépaysement* »¹.

Tout en encourageant les apprenants à découvrir le plus d'indices possible dans le texte poétique, le professeur peut étendre sa pratique à la découverte de l'intertexte et *aborder une œuvre du passé (...) lorsque serait avérée sa présence dans un texte contemporain* »².

Pour ce faire, l'enseignant n'a pas besoin d'être exhaustif. L'essentiel est de montrer à l'étudiant combien les textes sont hantés par ceux qui leur sont antérieurs. Une telle démarche sera complétée par des activités pour susciter et développer les capacités créatrices chez les apprenants.

La traduction : une démarche interculturelle

Dans son livre intitulé *Le Démon de la théorie*, Antoine Compagnon écrit : « *Que fait du texte le lecteur quand il lit ? Et que lui fait le texte ? La lecture est-elle active ou passive ?* »³ À cette question, nous pouvons répondre que la lecture est toujours active dans l'acte de traduire ; c'est à travers cet acte que le traducteur met en mouvement le texte original, entre en contact avec la pensée de l'autre et recrée le texte. Tout au long du travail de traduction, il y a toujours un travail de récréation et c'est celui-ci qui permettra à l'apprenant d'éclaircir davantage les difficultés lexicales, poétiques et syntaxiques, et à la suite de saisir cet aspect culturel implicite et explicite dans le texte. La traduction est le mouvement d'un sens, naissant de nouveau

¹ D. MAINGUENEAU, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, 1990, Bordas, p. 35.

² M. OTTEN, « La lecture comme reconnaissance », in *Français 2000*, n° 104, Bruxelles, février 1982, p. 47.

³ A. COMPAGNON, *Le Démon de la théorie*, Paris, 1998, Seuil, p. 49.

dans une autre langue, se formant, devenant et, en bref, se reconstituant. Yves Bonnefoy dit que « *la grande poésie est un enseignement qu'il faut entendre, et quelle meilleure écoute que la traduction ?* »¹

À travers la traduction d'un poème, l'apprenant peut découvrir le pouvoir des mots : c'est un travail, d'un côté, sur le lexique et ses articulations, et de l'autre, sur la compréhension, ses mécanismes, ses reproductibilités et sa réactivité après apprentissage. Autrement dit, traduire un poème, c'est, d'une part, dialoguer avec lui, et d'autre part, creuser son propre fonds et introduire une forme d'intelligence dans le transfert d'une langue poétique à l'autre.

En ce qui concerne les étudiants iraniens apprenant le FLE, cette dernière tâche donne des résultats satisfaisants. Ce qui importe, dans la perspective interculturelle de la traduction, ce n'est pas l'introduction de la langue d'origine, mais ce dont elle est porteuse symboliquement et qui permet un dialogue possible avec le texte abordé, exploité et finalement traduit. Cette phase extrême d'exploitation du poème, la traduction, n'est pas une mince affaire, mais nos étudiants, même ceux qui ne dominent pas la langue cible, se montrent fort capables de traduire des poèmes. On dirait que, quand ils traduisent un poème, ils sont encouragés à en écrire un eux-mêmes. Nous avons parfois des étudiants qui, ayant à peine appris le français, sont tentés de traduire les poèmes qu'ils ont écrits dans leur propre langue. Certes, cette première tâche n'est que le modeste travail d'un apprenti-traducteur, un travail qui exigera des remaniements poussés de la part du professeur. Mais c'est un travail encourageant pour l'enseignant qui sent que son étudiant, qui vient d'apprendre le français, cherche l'inspiration dans cette langue cible. On dirait que le français lui apparaît comme une terre d'élection ou un refuge imaginaire. L'étudiant iranien cherche à traduire les poèmes français, malgré les difficultés qu'il trouve à chaque mot, difficultés qui ont trait d'ailleurs à la particularité de chaque poète et à cette tendance de suggérer qui fait partie de la poéticité de toute poésie et qui fait obstacle dans toute traduction poétique, en particulier, et littéraire, en général.

Souvent, dans son discours d'apprenti traducteur, l'étudiant nous demande ce qui doit être respecté dans une traduction poétique. La disposition des strophes, les rimes, les mètres, les mouvements ? Peut-être tout. Considérer un poème dans une langue cible permet à la pensée une intelligence par « rapprochement ».

Dans la traduction d'un poème, nous proposons à nos étudiants une double traduction, l'une étant une transposition littérale du poème, de la langue de départ dans la langue d'arrivée, et l'autre – que l'on peut appeler la traduction poétique – est la mise en forme littéraire de la traduction littérale. Avec la traduction littérale, on apprend le contenu du poème. Avec la traduction dite poétique, on apprécie la forme. Cependant, pour que cette appréciation soit respectée, on n'a pas besoin d'être fidèle à la forme, à la musicalité et à la sonorité de la langue du départ, mais à celles de la langue d'arrivée, celles qui sont respectées dans la poésie de la langue d'accueil, car dans

¹ Cité par M. DEGUY, « Conférence inaugurale de la 18^e Assise de la traduction littéraire à Arles », 2001, in Atlas/Actes Sud, 2002.

toutetraduction on perd l'original, surtout du point de vue de la forme et de la musicalité. Mais l'essentiel est d'entendre dans cette perte son côté actif et transitif. Par exemple, dans un ouvrage sur la versification française et la traduction des poètes français, élaboré par un de mes collègues et moi-même et publié par les presses de l'Université de Téhéran dans les années 1990, tout en faisant passer au second plan la préoccupation esthétique par rapport à l'exactitude du sens, nous avons essayé de faire une traduction « poétique » en restant plus ou moins fidèles à la forme. Voici, comme exemple, un poème de Verlaine que nous avons traduit et dont vous trouverez ci-dessous la transcription française et la transcription phonétique de la traduction en persan :

*Le petit coin, le petit nid
 Que j'ai trouvés
 Les grands espoirs que j'ai couvés
 Dieu les bénit
 Les heures des fautes passées
 Sont effacées
 Au pur cadran de mes pensées*

Verlaine, « Amour »

Transcription française :

Ghouchéyi koujak, achianéyi koujak
 Ké yaftéam
 Omidhayé bozorgue ké dar del
 Parvardéam
 Khoda anha ra tabarok mibakh-chad
 Saaté khatahayé gozachté
 Zedoudé va mahve guachté
 Bar safeyé paké andichéhayé man

Transcription phonétique :

gu ?ei ku ?ak, a ?janei ku ?ak
 ke jafteam
 omidhaje b]z]Rg ke daR del
 paRvaRandeam
 xoda anha Ra tabaRRok mibax ?ad
 saate xatahaje goza ?te
 z]dudeh va mahv ga ?te ast
 bar safheje pake andi ?ehaje man

Dans le cas des poèmes dont la forme ne se prête absolument pas à la traduction dite poétique, il suffit peut-être de se contenter d'une traduction littérale. Cependant, dans un cours d'enseignement et de traduction de la poésie, étudiants et professeur ne conçoivent pas la traduction comme une œuvre d'art en soi, mais plutôt comme une initiation à l'original. On insiste pour que l'étudiant lecteur soit le vrai traducteur. La question est de savoir si,

en entreprenant de traduire de la poésie, quelle que soit notre culture, nous ne sommes pas pris par une vision qui, en réalité, n'appartient qu'à l'original. Autrement dit, quand nous lisons un poème dans une langue cible, nous avons un accès des expressions et de l'usage des mots de cette langue qui nous donne accès à une compréhension du poème appartenant en propre au domaine culturel de cette langue. Une première opération d'échange de cultures doit donc avoir lieu. L'acte de traduction est une opération de métamorphose. Prenons l'exemple de la langue persane, elle a une structure qui n'est pas très voisine des langues occidentales, mais comme le traducteur reçoit, des mains du poète lui-même, une première feuille de route, il essaie de trouver dans la langue d'accueil un horizon vers lequel se diriger. Et dans cette recherche, le dictionnaire ne peut certainement pas être le seul secours ; il est obligé d'avoir recours à des poèmes persans qui présentent les mêmes images, les mêmes figures de style, les mêmes rythmes, la même musicalité. C'est là que la rencontre de deux cultures, de deux langues peut devenir fructueuse ; c'est là que le comparatisme se fait jour et qu'on a affaire à une ouverture dans son sens le plus large :

- ouverture à une autre culture ; l'interculturel semble aujourd'hui essentiel dans toute formation littéraire ou autre ;
- ouverture à sa propre culture ;
- ouverture à l'intertextualité dans sa dimension temporelle et spatiale.

Un dernier fait

Ici je tiens à préciser qu'en novembre 2002, durant la 19^e Assise de la traduction littéraire à Arles, en collaboration avec une collègue traductrice, nous devions animer un atelier sur la poésie persane. Nous y avons présenté plusieurs traductions de quelques poèmes d'Omar Khâyâm, traduits par différents traducteurs français et persans, mais s'agissant toujours des mêmes poèmes. Comme la différence entre les traductions paraît parfois énorme, les participants nous ont demandé de leur donner une traduction littérale de quelques poèmes de Khâyâm et des explications supplémentaires pour qu'ils puissent convertir cette traduction littérale en traduction poétique. À la suite de ce travail collectif, le résultat fut surprenant, car les participants, qui ne connaissaient aucun mot persan, ont réussi à traduire ces quelques poèmes de Khâyâm dans une langue élégante et ordonnée, dans une sonorité tendre et recherchée. C'était une traduction nettement meilleure que celles qui avaient été choisies et présentées par nous-mêmes. Ce qui nous montre que, quand le lecteur a bien saisi tout ce qui est explicite et implicite dans le texte poétique, il peut en donner une bonne traduction. Boileau nous dit que « *ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement* ». Dans le cas d'une bonne traduction, nous pouvons dire que ce qui s'énonce clairement est bien conçu.

Conclusion

Voilà brièvement détaillée une approche possible du texte poétique dans une classe de FLE, l'approche qui permet à l'enseignant de sensibiliser les apprenants non seulement aux aspects littéraires et poétiques de la langue cible, mais aussi de les rendre attentifs à l'ancrage culturel de l'acte de communication spécifique que constitue tout texte littéraire.

BIBLIOGRAPHIE

- D. BRIOLET, *Lire la poésie française du XX^e siècle*, Paris, 1997, Dunod.
- A. COMPAGNON, *Le Démon de la théorie*, Paris 1998, Seuil.
- M. DEGUY, « Conférence inaugurale de la 18^e Assise de la traduction littéraire à Arles », (2001), in *Atlas/Actes Sud*, 2002.
- J.-P. GOLDENSTEIN, *Entrées en littérature*, Paris, 1990, Hachette, Coll. F.
- H.-R. JAUSS, « Littérature médiévale et théorie des genres », in *Poétique*, n° 1, 1970.
- D. MAINGUENEAU, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, 1990, Bordas.
- M. OTTEN « La lecture comme reconnaissance », in *Français 2000*, n° 104, Bruxelles, février 1982.